

Lorsque fut tenu, en 1910, le Premier Congrès de Tempérance de Québec, la campagne de tempérance dans notre diocèse, et dans toute notre région de Québec, avait déjà à son actif de remarquables états de service. Tout d'abord inaugurée en notre diocèse, il y a environ deux tiers de siècle, cette opportune propagande de salubrité physique et morale avait, dès lors, accompli des merveilles chez nous et autour de nous, dans toute la province civile de Québec. Il en subsistait des traces profondes—au milieu des misères de l'alcoolisme renaissant, et bien que la croisade initiale eût cessé de fleurir, depuis bon nombre d'années — lorsqu'en 1905, à un demi-siècle et plus des jours héroïques où les anciens apôtres canadiens-français de la tempérance avaient osé, de toute la force de leurs convictions de pasteurs et de toute l'énergie de leur éloquence enflammée, porter les premiers coups au monstre alcoolique, lorsqu'en 1905, dis-je, la sollicitude éclairée de notre bien-aimé Cardinal Archevêque confia au zèle et à la vaillance d'un digne successeur de ces grands pionniers de la tempérance, M. l'abbé Paul-Eugène Roy (depuis mai 1908, Sa Grandeur Monseigneur Roy), le soin de faire revivre la croisade salutaire, d'en multiplier les fruits d'en affermir les résultats.

L'œuvre était en bonnes mains. Sous l'énergique direction d'un aussi valeureux chef d'équipe, et les collaborateurs de plus en plus nombreux que son exemple entraîna, elle n'a cessé de grandir, de se développer, depuis, jusqu'aux temps actuels, où l'on peut entrevoir son triomphe complet.

Le Congrès de 1910, résultante nouvelle des travaux, des luttes et des démarches de Mgr Roy, ainsi que de ses coopérateurs, devait tout simplement consacrer, en l'illustrant de façon frappante, l'existence du progrès en marche vers un régime de tempérance remplaçant, dans tous les milieux franco-catholiques, la pénible décadence de toute une race dans l'abrutissement alcoolique quasi systématisé ; et de ce progrès, déjà indiscutable, assurer la permanence en disciplinant l'effort. C'est là ce qui s'est fait.

Dès le Congrès de 1910, donc, notre toujours regretté rapporteur de la commission d'Économie sociale, le vaillant et généreux feu l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, constatait et nous révélait de sensibles améliorations, du meilleur augure pour